

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 23°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux contrats de formation.

## Contrats de formation

Exercice financier 2017-2018 (en date du 31 décembre 2017)

Nom du fournisseur	Description de la formation	Date	Nombre de participants prévus	Lieu	Montant du contrat
LaLouve consulting	Conférence sur le suicide en milieu autochtone – Colloque des coroners	2017-09-14	70	École nationale de police du Québec 350, rue Marguerite-D'Youville Nicolet (Québec) J3T 1X4	870,00 \$
Marc-André Dufour, psychologue	Conférence « Comment faciliter le contact avec les endeuillés » - Colloque des coroners	2017-09-14	70	École nationale de police du Québec 350, rue Marguerite-D'Youville Nicolet (Québec) J3T 1X4	500,00 \$
Cégep Beauce-Appalaches	Gestion des clients difficiles	2017-11-23 et 2017-11-30	9	Bureau du coroner 2875, boulevard Laurier, bureau 390 Québec (Québec) G1V 5B1	1 302,50 \$